

Formation professionnelle

**VeriSelect**



**CERTIFICATION DE SERVICES**

Bureau Veritas Certification / 92046 Paris-la-Défense Cedex  
Disponible sur demande



Organisme de formation  
APS & ARP

**BUREAU VERITAS**  
Certification



Liste des activités disponible sur demande

---

## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

### MAC APS

#### CARTE PROFESSIONNELLE AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

**Arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des  
agents privés de sécurité**

---



## **LES OBJECTIFS :**

Maintenir et actualiser les compétences réglementaires dans le cadre du renouvellement de la carte professionnelle "Agent de Prévention et de Sécurité", imposées par l'arrêté du 27 février 2017.

**Nombre Minimum de stagiaire : 04**  
**Nombre Maximum de stagiaire : 12**

**Durée : 24 heures**

## **Public concerné :**

Tous les salariés des entreprises de sécurité privées devant renouveler leur carte professionnelle agent de prévention et de sécurité.

Le stage s'effectue dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle.

L'agent n'ayant pas renouvelé sa carte professionnelle dans les délais requis par l'article R. 612-17 du code de la sécurité intérieure et qui effectue une nouvelle demande de carte professionnelle pour l'exercice de la même activité doit justifier de la réalisation d'un stage, selon les modalités définies par le présent arrêté, dans un délai de douze mois avant la date de sa nouvelle demande de carte professionnelle.

### **Pré requis :**

Etre titulaire de la carte professionnelle (copie à fournir)

Satisfaire à une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire

## **Cas de dispense**

La personne ayant déjà suivi, dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de sa carte professionnelle, un module mentionné au I Article 5 de l'Arrêté du 27 février 2017 dans le cadre d'un autre stage mentionné au présent arrêté, est dispensée de suivre ce module, à sa demande.

## **Frais pédagogiques**

Possibilité de prise en charge du coût de la formation en fonction de la situation du stagiaire et du centre de formation (pôle emploi, conseil régional, conseil départemental...)

- CPF (Compte Personnel de Formation)
- OPCO
- Pôle Emploi (AIF).
- Région
- Mission Local

## **Frais liés à la formation**

- Aucun

## **Modalités de rémunération**

Selon votre statut (hors convention individuelle) et la réglementation en vigueur, votre rémunération peut être assurée par le Pôle Emploi, l'ASP, les fonds de formations, l'employeur ou tout autre dispositif en vigueur.

## **.Pièces à fournir**

- 1 photo d'identité
- Photocopie des diplômes et/ou titres obtenus
- Photocopie de la pièce d'identité et / ou titre de séjour en cours de validité.
- Photocopie de la carte professionnelle

# PROGRAMME DE FORMATION

## **I - CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVE DE SECURITE : (4 HEURES)**

Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle

## **II - COMPETENCES OPERATIONNELLES GENERALES: (7 HEURES)**

Gérer les conflits

## **III -COMPETENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES : PREVENTION DES RISQUES TERRORISTES : (13 HEURES)**

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes

Connaître les niveaux de risques associés

Connaître les différents matériels terroristes

Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes

Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces

Se protéger soi-même

Savoir entretenir sa culture de la sécurité

Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention

Alerter les secours

Sécuriser une zone

Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger

Notions de secourisme « tactique »

Faciliter l'intervention des forces de l'ordre

### **Modalité pédagogique :**

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives.
- Cas pratiques et mises en situation.
- Support Powerpoint, vidéos, ordinateurs, Quizz Box.

### **Clôture et validation de la formation**

Attestation de suivi de stage de maintien et d'actualisation des compétences.



**DC FORMATION**

**CENTRE SPECIALISE DANS LES METIERS :**

- SECURITE
- ANIMALIER
- PREVENTION

**Aéroport Pôle Caraïbes  
Zone Nord  
97139 LES ABYMES**

**Infoline : 05 90 21 11 91 / [formation@domaine-canin.com](mailto:formation@domaine-canin.com)**

**Site : [www.domaine-canin.com](http://www.domaine-canin.com)**

**Facebook : le domaine canin**

**PLAN D'ACCES**



**Arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité**

Siret 420 455 198 - Agrément CNAPS : FOR-971-2022-04-05-20170586740 – Agrément O.F : 9715111101

Version 20200115